



Concours national de la Résistance et de la Déportation 2019-2020

publié le 10/10/2019 - mis à jour le 29/08/2020

Descriptif :

Informations sur le CNRD 2019-2020 : ressources et calendrier modifié

Sommaire :

- Participer
- Thématique
- Ressources
- Organisation du concours

Institué en 1961 à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le CNRD est un concours scolaire destiné à susciter une réflexion civique chez les élèves, à partir de la classe de 3ème, en s'appuyant sur l'enseignement de l'histoire de la Résistance et de la Déportation. Il joue un rôle fondamental dans la transmission mémorielle tandis que disparaissent progressivement les derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale.

● Participer



Les élèves peuvent s'engager dans ce concours de façon individuelle ou collective. Leur travail est évalué et valorisé à l'échelon académique puis national. Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable **travail interdisciplinaire**.

Le [CNRD sur Eduscol](#)

● Thématique

Pour 2019-2020, le thème est « **1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister** ».

Afin de tenir compte des difficultés engendrées par l'épidémie de la COVID-19, il a été décidé que le thème de la session 2019-2020 du CNRD **sera prolongé en 2020-2021**.

Les élèves et leurs enseignants trouveront un éclairage du thème par l'inspecteur général Tristan LECOQ, président le collège national des correcteurs du concours, ainsi que d'autres éléments historiques et méthodologiques, sur le [portail officiel du CNRD](#).

● Ressources

○ Ressources pédagogiques

On pourra se référer, comme chaque année :

- à la [brochure pédagogique préparatoire au CNRD](#), réalisé par la Fondation de la Résistance,
- au [portail officiel du concours](#), réalisé et animé par Canopé

Une **formation académique** est proposée comme chaque année au Plan Académique de Formation ; elle se tiendra sur Angoulême le 25 novembre 2019.



O Documents

- [Exposition en ligne](#) proposée par la Fondation de la Résistance sur le thème du CNRD 2019-2020, à consulter sur le Musée de la Résistance en ligne.
- [Jalons - S'engager pour libérer la France](#) : une sélection de documents audiovisuels issus des fonds d'archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).
- [Corpus d'archives audiovisuelles](#) sélectionnées par l'INA.
- [Dossier thématique sur la Seconde Guerre mondiale](#) sur le site des Archives Nationales.

O Les sites

- [Centre Régional Résistance et Liberté](#), le CRRL à Thouars accompagne les élèves au travers de documents et de visites.
- [Fondation de la résistance](#)
- [Blog de la Fondation pour la mémoire de la déportation](#), proposant notamment le discours de Charles de Gaulle du 26 juin 1940.
- [Fondation de la France libre](#)
- [Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz](#), avec une [étude des mots du sujet du CNRD](#).
- [Fondation pour la Mémoire de la Shoah](#)
- [Mémorial de la Shoah](#), avec un site internet dédié au CNRD permettant d'analyser le sujet avec les élèves et d'orienter leurs recherches et proposant de nombreuses ressources, des vidéos, ainsi qu'un lexique. Des ressources bientôt en ligne.
- [Amis de la Fondation de la Résistance](#), des témoignages enregistrés et écrits de 50 résistantes et résistants.

● Organisation du concours

Le Référent académique « mémoire et citoyenneté » est chargé du suivi et de la coordination académique de cette opération en lien avec l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Éducation nationale de chaque département.

Le concours s'ouvre à tous les élèves scolarisés en classe de troisième de collèges, en lycée général, technologique, professionnel, maritimes et aquacoles, en EREA, en IME, en CFA, en MFR, mais aussi dans les lycées de la défense, les établissements d'enseignement secondaire technique relevant du ministère chargé de l'agriculture et les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole privés sous contrat, les écoles de la deuxième chance, les institutions pour jeunes aveugles et aux institutions pour jeunes sourds, et les Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) .

En Charente, le concours s'adresse aux élèves de tous les niveaux au collège et aux élèves de CM2.

Les inscriptions se feront selon un calendrier relativement souple, auprès des services compétents des DASEN, avant le samedi 1er février 2020.

O 4 catégories

Au lycée :

- catégorie 1 : devoir individuel réalisé en classe, sur un sujet choisi au niveau académique à partir du thème national (3 heures) ;
- catégorie 2 : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) sur le thème du Concours.

Au collège, classe de Troisième :

- catégorie 3 : devoir individuel réalisé en classe, sur un sujet choisi au niveau académique à partir du thème national (2 heures) ;

- catégorie 4 : travail collectif (groupe de deux élèves minimum) sur le thème du Concours.

○ Calendrier modifié

- ▶ Mai-juin : annonce du thème de la prochaine session du concours au Bulletin officiel.
- ▶ Septembre-octobre : consignes complémentaires données par le recteur d'académie.
- ▶ Octobre-décembre (selon les départements) : les services compétents des DASEN solliciteront les chefs d'établissement pour relever les candidatures aux différentes catégories (participations individuelles et collectives) du concours.

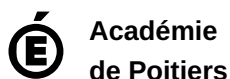
Afin de tenir compte des difficultés engendrées par l'épidémie de COVID-19, **le thème de la session 2019-2020 du CNRD sera prolongé en 2020-2021.**

En conséquence, seront mises en oeuvre les dispositions suivantes :

- L'épreuve écrite du concours se tiendra dans le courant du mois de mars 2021.
- Les travaux collectifs seront remis à la fin du mois de mars 2021.
Les dates exactes seront communiquées aux candidats sur le site Eduscol.

Les travaux collectifs en cours de réalisation ou déjà réalisés seront collectés par les autorités académiques au plus tard pour le 30 juin 2020. Ils seront adressés auprès de votre DSDEN.

▶ CNRD sur Eduscol [↗](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.